

## Prix sur demande

Contact agence Agence de la Mer

400 Avenue de la Mer 06210 Mandelieu-la-Napoule

+33 (0)6 60 81 22 80 / contact@mer-immo.com

Achat appartement

4 pièces

Surface: 107 m²

Surface séjour : 33 m²
Année construction : 1982
Exposition : Sud nord ouest

Vue: Jardin

Eau chaude : Collective État intérieur : A rénover État immeuble : Bon

## Prestations:

Ascenseur, Double vitrage, Piscine, Calme, Résidentiel, Stores électriques, Volets roulants électriques, Parking visiteurs, Résidence sécurisée

3 chambres

1 terrasse

2 salles de douche

1 garage

1 cave

Classe énergie (dpe) : C

Emission de gaz à effet de serre (ges) :  $\mathsf{D}$ 

Document non contractuel 16/10/2025 - Prix T.T.C





## Appartement 1907 Mandelieu-la-Napoule

L'Agence de la Mer vous propose en EXCLUSIVITÉ un bien rare, situé dans l'une des plus belles résidences de Cannes Marina, fermée et sécurisée, avec deux piscines, à proximité immédiate du golf Old Course, du Port, ainsi que de toutes les commodités et commerces. Le charmant village de La Napoule, avec son port typique, son château emblématique et ses plages, se trouve à seulement 10 minutes à pied. Découvrez ce superbe appartement 4 pièces de 107 m², prolongé par une terrasse de 35 m² et par un jardin ensoleillé de 76 m², idéalement orienté Sud/Ouest, vous permettant de profiter du soleil tout au long de la journée. Il se compose: D'un hall d'entrée, D'une toilette invités, De nombreux placards, D'un vaste séjour lumineux ouvrant sur la terrasse et le jardin, D'une cuisine indépendante équipée avec accès direct au jardin, De trois chambres, dont deux avec accès à une seconde terrasse, D'une salle d'eau et d'une salle de bains Un garage de 5m x 2.90m ainsi qu'une cave de 6.30 m² viennent compléter ce bien d'exception. À noter : L'appartement nécessite quelques travaux de rénovation. Le prix de vente tient compte des rénovations à prévoir, offrant une belle opportunité d'investissement loisirs ou de résidence principale à personnaliser selon vos goûts. .TRACFIN: Conformément à l'Article L561.5 du Code Monétaire et financier, pour l'organisation de toute visite, la présentation d'une pièce d'identité vous sera



